



Droit de rétractation, achat d'un "atelier, formation" sur internet

Par **Floflo13**, le **11/12/2019** à **14:29**

Bonjour,

Une personne propose "un pack" à 150 euros pour "professionnel" sur son site internet afin de se former à la DME (diversification menée par l'enfant). Je l'ai acheté, et j'ai payé par paypal avec un lien qu'elle m'a envoyé. Je n'ai pas accepté de conditions générales car il y en avait pas à cocher. Je me suis ensuite rendue compte que ses vidéos étaient simplement des lectures de son livre qu'elle vend 25 euros sur amazon ...

J'ai eu avec ses vidéos, quelques PDF, mais rien qui puisse justifier ce prix.

J'aimerais donc me rétracter (j'ai payé le 09 décembre et nous sommes le 11). Est-ce possible ? Comment faire ?

Je vous remercie,

Bien cordialement,

Par **morobar**, le **11/12/2019** à **19:43**

Bonsoir,

Attention aux dispositions de l'article L221-25. du code de la consommation

[quote]

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000032226844&cidTexte=LEGITI>

[/quote]

A mon avis vous avez cliqué et recliqué, mais cela reste mon avis escomptant que le site est correctement monté à défaut d'être intéressant.

==

Ce qui n'empêche pas de vous dépêcher d'exercer votre droit en vue de minimiser les couts.

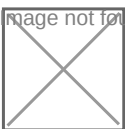
Par **Lag0**, le **12/12/2019** à **07:24**

Bonjour,

Les contrats de fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel, ce qui semble être votre cas (video téléchargées), n'ouvrent pas droit à rétractation.

Par **Floflo13**, le **12/12/2019** à **07:38**

Image not found or type unknown



Je vous remercie de votre aide